

Image not found or type unknown



Cheque de caution d une location pas recupere

Par **polywei**, le **27/11/2009** à **14:37**

Bonjour, rnj'ai quitte un appartement meuble le 07/07/09 que je louais 660€, par l' intermediaire d une agence qui gerait les loyers.l'etat des lieux n a revelé aucun probleme.rna ce jour je n ai toujours pas recupéré ma caution.rnj ai téléphoné à l agence qui me repond qu il non pas de nouvelle du proprietaire.rnj ai fais une lettre recommandé a l'agence pour qu'il y est une trace ecrite de ma demande.rnai je un recours et comment faire pour débloquer la situation?rnest ce que l agence est responsable de s'occuper de récupérer ma cautionrnj ai absolument besoin de récupérer cet argentnmerci de votre aiderncordialement